

Prix départemental du civisme jeune

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Conformément aux obligations du règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), le Département des Bouches-du-Rhône met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dans le cadre du Prix départemental du Civisme pour la jeunesse dont la finalité est l'organisation du prix départemental du civisme.

Ce traitement a pour sous finalités :

1. La gestion des dossiers de candidature à la remise d'une distinction honorifique

Le traitement est mis en œuvre dans le cadre de l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie.

Les données collectées dans le cadre de cet objectif sont conservées par le Département dans la limite d'un an pour les candidatures et de deux ans pour les lauréats.

2. Animation du réseau des lauréats

Le traitement est mis en œuvre dans le cadre du consentement de la personne concernée. Les données collectées dans le cadre de cet objectif sont conservées par le Département jusqu'au retrait du consentement de la personne concernée. Pour retirer son consentement, le candidat doit prendre attache avec le service de la jeunesse à l'adresse mail suivante : prixcivismejeune@departement13.fr.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données relatives à l'état civil du candidat
- Activité du candidat
- Données relatives à l'état civil des responsables légaux du candidat
- Activité professionnelle des responsables légaux du candidat
- Coordonnées de contact des responsables du candidat

L'accès à l'ensemble de ces données est réservé aux agents du service de la jeunesse, du service du protocole et à l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite 13 (ANMONM 13), partenaire du dispositif.

Veuillez noter que les réponses à ces formulaires sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre dossier. L'absence de réponse à un champ obligatoire ne permettra pas de répondre à votre demande.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé l'exécution d'un contrat, les droits d'opposition et d'effacement ne peuvent donc pas être exercés.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez nos services à l'adresse DPO13@departement13.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

**Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13256 Marseille Cedex 20**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL (www.cnil.fr) ou par voie postale à l'adresse :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 place de Fontenoy
TSA 80 715
75 334 PARIS CEDEX 07

- ☐ En cochant cette case, je consens au traitement et à la conservation de mes données personnelles par le Département des Bouches-du-Rhône à des fins d'animation du réseau des participants au prix départemental du civisme.

A _____ le _____

Nom(s), Prénom(s) du ou des responsable(s) légal(aux) :

Signature(s) :